

Des vigneronn remontés contre les facturations de Quali-Bordeaux

J.-C. G.



Un plan national de distillation de crise a été mis en place. ARCHIVE CLAUDE PETIT

Des vigneronn bordelais s'agacent que les volumes concernés par la distillation de crise soient facturés par leur organisme de contrôle externe

Un exploitant de l'Entre-deux-Mers les surnomme les « factures de la misère. » L'organisme de contrôle externe des vins des appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur est pointé du doigt par de nombreux vigneronn, copieusement secoués par l'actuelle crise économique viticole. Quali-Bordeaux, sous tutelle de l'Institut national de l'origine et de la qualité, chargé de vérifier que les conditions de productions fixées dans les cahiers des charges sont bien respectées, facture ainsi le contrôle des centaines de milliers de litres de vin destinés à la distillation de crise, l'un des dispositifs mis en place cette année pour venir en aide aux viticulteurs en détresse financière. Des hectolitres d'alcool qui ne seront pas vendus sous les couleurs des AOC bordelaises.

« Est ce moral ? »

Selon un délégué de secteur, qui a fait les comptes, le contrôle sur les 600 000 litres de vin des AOC Bordeaux prévus d'être distillés équivaldrait à environ 200 000 euros. « Quali-bordeaux se retrouve dans une situation qui pose problème, souligne cet adhérent : facturer et encaisser des prestations qui ne sont pas effectuées, en toute connaissance de cause et en toute légalité ! Mais est-ce moral par ces temps de crise ? » Quali-bordeaux rappelle que « les frais de contrôle sont proportionnels à la production de chacun, appelés à l'hectolitre et l'hectare et ne sont rattachés ni à un opérateur, ni à un lot spécifique de vin. L'envoi par l'opérateur de tout ou partie de sa production revendiquée en AOC à la distillerie ne constitue donc pas pour Quali-bordeaux un motif de remboursement des cotisations collectées ». Le Syndicat viticole des Bordeaux-Bordeaux Sup, qui ne souhaite pas apporter de réaction sur ce sujet, se déclare néanmoins solidaire de son organisme de contrôle.

Du côté du collectif Viti 33, qui milite par ailleurs pour une baisse des contributions volontaires obligatoires (CVO), on s'étonne de cette facturation sur des volumes qui ne seront pas commercialisés. « Nous sommes quand même dans une situation financière déplorable, tout le monde pourrait faire un effort pour nous aider », regrette le porte-parole Didier Cousiney.

« Tout le monde pourrait faire un effort pour nous aider »